

MINISTERE DE LA DEFENSE.

Imprimé n° 362*/04.

Article 12 de l'instruction n° 98-01/
DEF/DFP/SPA/SDC du 30 no-
vembre 1998.

Format 21 × 29,7.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS A TEMOINS.

(Cachet de l'établissement employeur.)

Référence :

Objet :

Accident survenu le

à M.

et occasionné par

M.

Vous m'avez été indiqué comme témoin d'un accident survenu le

à

à M.

Je vous serais très obligé de bien vouloir me renvoyer dans l'enveloppe ci-jointe la formule de réponse annexée à la présente lettre, après y avoir indiqué ce que vous savez de cet accident.

En vous remerciant à l'avance, je vous pris d'agréer, M.
l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur,

